

Syndicat Seine-et-Yvelines Numérique

RAPPORT DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

DIRECTION DES FINANCES
10/04/2025

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20250410-2025-CSSYN-005-BF
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL	2
Vue d'ensemble	2
L'équilibre du budget	2
Synthèse des dépenses	2
Synthèse des recettes	3
Présentation détaillée du budget 2025	4
Section de fonctionnement	4
Section d'investissement	5
Les dépenses relatives aux dépenses des métiers	7
Le programme « Numérique pour l'Education et les solidarités » :	7
Le programme « Territoires connectés »	8
Synthèse par chapitre	10
BUDGETS ANNEXES	11
CENTRALE D'ACHATS	11
Vue d'ensemble	11
Présentation par programme	11
Synthèse par chapitre	12
RESEAUX TRES HAUT DEBIT	13
Vue d'ensemble	13
Présentation par programme	13

BUDGET PRINCIPAL

Ce budget applique l’instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur depuis le 01 janvier 2024 (instruction applicable aux départements et aux établissements publics départementaux, sauf exceptions).

Le budget primitif proposé pour 2025 fait suite au débat sur les orientations budgétaires qui s’est tenu 25 mars 2025.

Vue d’ensemble

L’équilibre du budget

L’équilibre financier global du budget primitif 2025 se décompose de la façon suivante : 63 589 450 € en dépenses et recettes (dont 39 042 590 € en mouvements d’ordres).

	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total général
Fonctionnement			
Dépenses	13 396 766,00 €	18 659 658,00 €	32 056 424,00 €
Recettes	13 726 120,00 €	18 330 304,00 €	32 056 424,00 €
Investissement			
Dépenses	11 150 094,00 €	20 382 932,00 €	31 533 026,00 €
Recettes	10 820 740,00 €	20 712 286,00 €	31 533 026,00 €
Total général			
Dépenses	24 546 860,00 €	39 042 590,00 €	63 589 450,00 €
Recettes	24 546 860,00 €	30 042 590,00 €	63 589 450,00 €

Synthèse des dépenses

Les activités ralentissent en 2025. Les dépenses globales de fonctionnement (incluant les mouvements d’ordre) baissent de – 19,6% par rapport au budget primitif 2024. Les crédits alloués pour 2025 s’élèvent à 31 435 K€, contre 39 096 au BP 2024.

- Les dépenses réelles de fonctionnement s’élèvent à 13 397 K€ en 2025 contre 20 223K€ au BP 2024, soit une baisse de 34 %.

Les projets en cours du syndicat de cette année se portent essentiellement sur :

- La mise en production du projet du système d’archivage électronique (SAE) pour 2,26 M€ ;
- Le déploiement de Pilotis pour 2,14 M€ ;
- La continuité d’E-sy pour 1,9 M€ ;
- La mise en œuvre de la vidéoprotection urbaine pour 200 K€ ;
- La mise en œuvre de la phase pilote du projet de l’internet des objets connectés (IOT) pour un total de 140 K€ en 2025.

- Les dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser 2025 baissent de – 11 % (11 150 K€) par rapport 2024 (12 529 K€) avec la mise en pause de grands projets structurants, notamment pour les départements des Yvelines et des Hauts de Seine.

Par ailleurs, sur les opérations d'ordre, la dotation aux amortissements pour 18 660 K€ et la subvention d'investissement transférées au compte de résultat pour 18 330 K€ viennent compléter le budget.

Synthèse des recettes

Les recettes suivant les mêmes hypothèses que les dépenses, l'équilibre entre les dépenses et les recettes du budget primitif 2025 est respecté.

- Pour le financement des dépenses de compétences transférées, les adhérents déterminent une enveloppe pour chaque section (fonctionnement et investissement). Le budget du syndicat doit tenir compte de cette trajectoire pour l'ensemble des coûts directs et indirects liés à ces activités.
- Les autres missions et activités complémentaires sont contractées par le biais des conventions afférentes qui précisent le mode de financement.
- Les dépenses support, incluant les moyens généraux et la masse salariale dite enable, seront couvertes en partie par la contribution des membres, et d'une quote part affectée aux budgets annexes de la Centrale d'Achats et du Réseau Très Haut Débit, et aux différents adhérents selon leur poids d'activités.
- Le reste des dépenses support seront couvertes par les recettes relevant des prestations annexes du syndicat, les enveloppes attribuées par les adhérents ne permettant pas de couvrir l'intégralité des coûts de structure du syndicat.
- Par ailleurs, les recettes versées par l'Etat au titre du fonds de compensation pour la valeur ajoutée (FCTVA) du fait générateur N+2 seront reversées aux adhérents pour qui les dépenses d'investissement ont été réalisées en 2023, soit environ 90 %. Les 10% restants permettront de financer une partie des projets d'investissement du syndicat.
- Enfin, pour les opérations d'ordre, la dotation aux amortissements pour 18 660 K€ et la subvention d'investissement transférées au compte de résultat pour 18 330 K€ viennent compléter le budget.

Présentation détaillée du budget 2025

Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement

Pour 2025, les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de 13,397 M€. Ces dépenses regroupent à la fois les coûts directs des activités et les coûts indirects, dits coûts de structure. Cette baisse traduit ainsi des commandes des différents adhérents inférieures à 2024, d'une part, et des efforts d'économie réalisés par le syndicat, d'autre part.

Les charges de personnels

Les charges de personnels et frais assimilés s'élèvent à 8 335 K€ au BP 2025 contre 9 282 K€ au BP 2024, soit une baisse de – 10,20%.

Cette baisse s'explique par la réduction des effectifs du syndicat avec le plan de licenciement collectif pour motif économique réalisé en janvier 2025 et le non-remplacement de certains départs de collaborateurs. L'objectif du syndicat étant d'adapter le pilotage de sa masse salariale au regard des contraintes budgétaires du contexte actuel.

Les charges à caractère général

Les charges à caractère général pour 4 902 K€ baissent de 48,29% par rapport au BP 2024 (9 480 K€).

Elles se composent notamment des coûts directs des activités, d'une part, et des frais généraux du syndicat d'autre part, à savoir des fluides, fournitures, des prestations de services extérieurs auxquelles on exclut les charges de personnel extérieur au service, des prestations de service, assurances, entretien et maintenance du patrimoine.

Ainsi pour les frais généraux du syndicat, il est prévu sur l'exercice 506 K€ (contre 564 K€ en 2024) de location de bâtiment et de charges locatives après le déménagement du siège social, 130 K€ d'expertise et de conseils notamment en matière en droit social et juridique (contre 338 K€ en 2024), 107 K€ d'entretien et de maintenance du parc auto (contre 144 K€ en 2024), 40 K€ de frais de recrutement (contre 150 K€), et 41K€ de subvention au CSE.

Les autres charges concernent les dépenses transverses PMO concernent la certification la certification ISO27001 et la labellisation N42-013 pour un montant de 161 K€, 80 K€ pour la valorisation du syndicat et de ses projets, 45 K€ pour les prestations de cyber sécurité relatives au besoin du syndicat, et 31 K€ pour les systèmes d'information (certification électronique, parapheur électronique et les archives de SYN).

Les autres charges de gestion courante

Ces charges de gestion courante concernent principalement les indemnités aux élus, les licences et abonnements.

Ces charges passent de 1 389 K€ en 2024 à 95 K€ en 2025 de BP à BP

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20250410-2025-CSSYN-005-BF
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

Les provisions

Une enveloppe de 61 K€ est prévue pour les provisions relative aux jours épargnés sur compte épargne temps (CET) par l'ensemble du personnel.

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de 2025 s'établissent à 13 726 K€ contre 20 223 K€ au BP 2024. Elles sont constituées principalement des produits de services du syndicat et des dotations des adhérents.

Les produits des services

Les prévisions de ces recettes sont de 2 215 K€ en 2025 contre 2 560 K€ en 2024.

Il s'agit principalement des produits issus des redevances des prestations du syndicat dans le cadre de ses expertises offertes à ses adhérents, mais aussi de la participation des activités annexes du syndicat aux coûts de structure et à la masse salariale affectée à ses activités.

Pour l'année 2025 la participation des budgets annexes s'élève à 708 K€ pour la mise à disposition du personnel et 67 K€ pour les frais généraux annexes pour la Centrale d'Achats, et de 255 K€ pour la mise à disposition du personnel et 24 K€ des frais généraux pour le Réseau Très Haut Débit.

Les dotations et participations

Ces dotations versées au syndicat par les adhérents pour les dépenses de fonctionnement de leurs activités portées par le syndicat s'élèvent à 11 448 K€ en 2025 contre 17 820 K€ en 2024.

La contribution des membres est maintenue, à ce budget primitif 2025, à la hauteur de celle de 2024 en attendant l'arbitrage du comité syndical pour une augmentation de cette contribution telle que cela a été discutée lors du bureau syndical spécial du 13 mars 2025. L'actualisation sera prise en compte au budget supplémentaire de 2025.

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont de 11 150 K€ au BP 2025 contre 12 529 K€ au BP 2024.

Elles comprennent les dépenses d'investissement affectées aux activités et se répartissent ainsi :

- 📁 Les immobilisations incorporelles 3 222 K€ ;
- 📁 Les immobilisations corporelles 4 343 K€ ;
- 📁 Le remboursement du FCTVA 3 585 K€.

Les recettes réelles d'investissement

Pour cette année elles s'élèvent à 10 821 K€ contre 12 307 K€ au BP 2024.

Les subventions d'investissement

Ces recettes dites subventions sont versées par les adhérents à la hauteur des dépenses d'investissement qui seront réalisées par le syndicat. Elles s'élèvent à 6 691 K€ au BP 2025 contre 10 405 K€ au BP 2024.

Le FCTVA

Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée prévu pour cette année est de 3 919 K€ contre 2 319 K€.

Cette dotation versée par l'Etat est destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire (16,404 %) de la charge de TVA supporté par le syndicat sur ses dépenses réelles d'investissement de l'année 2023, étant sous le régime du fait générateur + 2 ans.

Autres recettes d'investissement

Deux autres recettes d'investissement dites exceptionnelles sont prévues cette année au budget primitif 2025. L'une s'inscrit dans le cadre du plan d'économie et d'optimisation de ressources du syndicat, il s'agit des produits de cessions de véhicules qui s'élèvent à 100 K€. L'autre concerne le remboursement de caution de l'ancien siège du syndicat à hauteur de 110 €.

Les dépenses relatives aux dépenses des métiers

Le budget principal présente des dépenses et des recettes relatives aux dépenses de fonctionnement du syndicat et des activités telles que le Numérique pour l'Éducation et les solidarités (NES), Technologies et Infrastructures (T et I), Informatique de Gestion (IG), incluant notamment le projet d'archivage électronique et les Territoires connectés (TC), incluant notamment les projets de la Vidéo protection-Sûreté électronique (VP-SE) et de Bornes de Recharges pour Véhicules Electriques (BRVE).

Le programme « Numérique pour l'Éducation et les solidarités » :

Ce programme recouvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives au transfert de la compétence Numérique Éducatif du Département des Yvelines, ainsi qu'à l'application d'une convention avec les communes qui le souhaitent.

Pour mémoire, cette compétence vise à favoriser le développement des usages et des outils numériques au sein des établissements scolaires (collèges), pour le compte du Département des Yvelines mais aussi écoles primaires et maternelles par le biais d'un conventionnement avec les communes.

Le département des Yvelines a décidé du transfert cette compétence au syndicat à compter du 1er mars 2017. Ce transfert a été accepté par le Comité Syndical le 3 mars 2017.

Les dépenses du budget NES en 2025 s'élèvent à 9 941 K€ dont 4 669 K€ d'investissements et pèsent 29% des dépenses totales du syndicat. Les projets sont les suivants :

☐ NUMÉRIQUE POUR L'EDUCA	☐ APPELS A PROJETS COLLEGES PU NE CD 78 PPI E SPORT	5 000		5 000
Total APPELS A PROJETS COLLEGES PUBLICS		5 000		5 000
☐ CENTRE DE SERVICE NE	INFRA NE CD78 RUN NE	1 160 761	74 640	1 235 401
	INFRA NE CD78 WIFI COLLÈGE	95 000		95 000
	NE CD78 RESEAUX TRANSVERSES NE (WAN&INTERNET)	387 300	225 000	612 300
Total CENTRE DE SERVICE NE		1 643 061	299 640	1 942 701
☐ COUT INDIRECT NE (FG+MSENA B NE CD78 COUT INDIRECT		1 712 701		1 712 701
Total COUT INDIRECT NE (FG+MSENA B)		1 712 701		1 712 701
☐ E SY	NE CD 78 E-SY	809 751	1 075 823	1 885 574
Total E SY		809 751	1 075 823	1 885 574
☐ ENT	NE CD 78 ENT	90 738	663 140	753 878
Total ENT		90 738	663 140	753 878
☐ EXPERTISES METIERS	NE CD78 EXPERTISES METIERS	180 466		180 466
Total EXPERTISES METIERS		180 466		180 466
☐ INFOGERANCE	EXPLOITATION NE (INFOGERANCE)	67 500		67 500
	NE CD78 EXPLOITATION NE (INFOGERANCE)	191 082		191 082
	EXPLOITATION (INFOGERANCE)	0		0
Total INFOGERANCE		258 582		258 582
☐ PILOTIS	INFRA NE CD78 REFORTE SI	552 243	1 588 426	2 140 669
Total PILOTIS		552 243	1 588 426	2 140 669
☐ REFERENTIEL EQUIPEMENTS COL	INFRA NE CD78 RECYCLAGE DEEE	15 300		15 300
	NE CD 78 AFFICHAGE DYNAMIQUE		42 677	42 677
	NE CD 78 DOTATION DES COLLÈGES	4 080	536 600	540 680
	NE CD 78 DOTATIONS CITÉS SCOLAIRES		48 500	48 500
Total REFERENTIEL EQUIPEMENTS COLLEGES		19 380	627 777	647 157
☐ RENOVATIONS DES COLLEGES	INFRA NE CD78 RÉNOVATIONS COLLÈGES		384 000	384 000
Total RENOVATIONS DES COLLEGES			384 000	384 000
☐ RESSOURCES NUMERIQUES COLL	NE CD 78 RESSOURCES NUMÉRIQUES		30 000	30 000
Total RESSOURCES NUMERIQUES COLLEGES PUBLICS			30 000	30 000
Total NUMÉRIQUE POUR L'EDUCATION		5 271 922	4 668 806	9 940 728

Le programme « Territoires connectés »

Le programme incluant les projets de sûreté électronique des bâtiments publics pour les Conseils Départementaux yvelinois et altoiséquanais, de proposer la vidéoprotection urbaine mutualisée auprès du bloc communal et une enveloppe pour développer une offre autour de la captation des données et son exploitation incluant les logiques de territoires connectés, de villes intelligentes et l'Internet des Objets (IoT).

Pour mémoire, le Département des Yvelines a partiellement transféré sa compétence « Vidéo-protection-Sûreté électronique » par délibération du 31 mars 2017, transfert accepté par le Comité syndical le 27 avril 2017, puis a intégralement transféré sa compétence « vidéo-protection » par délibération du 31 mars 2017, transfert accepté par le Comité syndical le 1er mai 2017.

Les dépenses relatives à la vidéo protection en 2025 s'élèvent à un montant total 3 144 K€ dont pour le département des Yvelines qui se répartit ainsi :

☐ VIDÉO PROTECTION ET SÛRET	☐ VPSE CD78	INFRA VP CD78 MAINT. MAT. SERVEURS ET STOCKAGE	273 750		273 750
		INFRA VP CD78 MAINT. EQUIPEMENTS BATIMENTAIRES		50 000	50 000
		INFRA VP CD78 RUN VP	401 468		401 468
		INFRA VP CD78 VP DÉPL. SITES VP		15 000	15 000
		VP CD78 EXPLOITATION VPSE (INFOGERANCE)	127 388		127 388
		VP CD78 RESEAUX TRANSVERSES VPSE (WAN&INTERNET)	258 200	150 000	408 200
		VP/SE CD 78 VIDÉO PROTECTION BÂTIMENTS	30 000	270 000	300 000
		VP/SE CD 78 VP DANS LES COLLÈGES		15 000	15 000
		VPSE CD 78 SOCLE APPLICATIF SE	130 000		130 000
		VPSE CD78	692 750		692 750
		VPSE CD78 COUT INDIRECT	559 000		559 000
		VPSE CD78 MAINT APPLICATIVE (SECURE)	172 083		172 083
		Total VPSE CD78	2 644 639	500 000	3 144 639
		Total VIDÉO PROTECTION ET SÛRETÉ ÉLECTRONIQUE	2 644 639	500 000	3 144 639

S'agissant du département des Hauts de Seine, l'ensemble des activités inscrites au budget primitif 2025 sont prévues pour un montant total de 1 159 K€, incluant contribution des membres, dont 400 K€ en investissement.

☐ CD92	☐ CONTRIBUTIONS	☐ COUT INDIRECT CONTRIBUTION	COUT INDIRECT CD92	474 234		474 234
		Total COUT INDIRECT CONTRIBUTION		474 234		474 234
	Total CONTRIBUTIONS			474 234		474 234
	☐ VIDÉO PROTECTION ET SÛRET	☐ VPSE CD92	VPSE CD 92 BÂTIMENTS	0	400 000	400 000
			VPSE CD92	0	0	0
		Total VPSE CD92		0	400 000	400 000
	Total VIDÉO PROTECTION ET SÛRETÉ ÉLECTRONIQUE			0	400 000	400 000
	☐ TECHNOLOGIE ET SERVICE	☐ NE CD92	INFRA NE CD92 RUN MARCHÉ INFOGÉRANCE	229 135		229 135
		Total NE CD92		229 135		229 135
	Total TECHNOLOGIE ET SERVICE			229 135		229 135
	☐ CYBERSECURITE	☐ CYBERSECURITE	CYBERSECURITE CD92	56 589		56 589
		Total CYBERSECURITE		56 589		56 589
	Total CYBERSECURITE			56 589		56 589
	Total CD92			759 959	400 000	1 159 959

Pour le SDIS, les dépenses relatives à la vidéo protection et sûreté électronique prévues au budget primitif sont de 83 K€ en fonctionnement et 135 K€ en investissement.

☐ SDIS	☐ VIDÉO PROTECTION ET SÛRET	☐ VPSE SDIS	VPSE SDIS 78 SÛRETÉ ÉLECTRONIQUE	82 502	135 000	217 502
		Total VPSE SDIS		82 502	135 000	217 502
	Total VIDÉO PROTECTION ET SÛRETÉ ÉLECTRONIQUE			82 502	135 000	217 502
	Total SDIS			82 502	135 000	217 502

Synthèse par chapitre

Le Budget primitif du Syndicat Seine-et-Yvelines Numérique est voté par nature et au niveau du chapitre.

BUDGET PRINCIPAL M57		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		32 056 K€	32 056 K€
Mouvements réels		13 397 K€	13 726 K€
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		4 902 K€	
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		8 335 K€	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		95 K€	
67 - CHARGES SPECIFIQUES		3 K€	
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS		61 K€	
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES			62 K€
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES			2 215 K€
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			11 448 K€
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			0 K€
Mouvements d'ordre		18 659 K€	18 330 K€
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		18 659 K€	18 330 K€
021- Virement de la section de fonctionnement		0 k€	0 K€
Section d'investissement		31 553 K€	31 553 K€
Mouvements réels		11 150 K€	10 821 K€
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			3 919 K€
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			6 691 K€
024- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOS			100 K€
275 - REMBOURSEMENT CAUTION			111 K€
10- REMBOURSEMENT FCTVA		3 584 K€	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 223 K€	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 343 K€	
Mouvements d'ordre		18 330 K€	18 659 K€
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		18 330 K€	18 659 K€
023 - Virement à la section d'investissement		0 K€	0 K€
Total général		63 589 K€	63 589 K€

BUDGETS ANNEXES

CENTRALE D'ACHATS

Ce Budget annexe applique l'instruction budgétaire et comptable M4 (applicables aux services publics à caractère industriel et commercial).

Les activités qu'il contient étant assujetties à la TVA, ce budget sera voté et exécuté en hors taxes.

Vue d'ensemble

Le budget annexe « S-YNCA Seine-et-Yvelines Numérique Centrale d'achats » 2025 s'établit à 11 884 161,00 € en dépenses et en recettes. Il n'y a pas d'investissements sur ce budget.

	Mouvements réels
Fonctionnement	
Dépenses	11 884 161,00 €
Recettes	11 884 161,00 €

Présentation par programme

L'activité de la centrale d'achats s'articule autour de trois segments d'achats :

- Les services et équipements du Numérique pour l'éducation et la solidarité : Ensemble comprenant un ordinateur, un vidéo projecteur et un tableau interactif (TNI), vidéoprojecteur interactif (VPI), espace numérique de travail (ENT), Equipement Individuel et classe mobile ;
- Les services et équipements connectés : la Sureté électronique – vidéo protection, borne de recharge et véhicule électrique ;
- Les services et équipements de télécommunications, d'informatique et de cybersécurité : poste de travail, Impression.

Le budget est composé de 5 programmes : numérique pour l'Education et les solidarités, vidéo Protection-Sûreté électronique, territoires connectés, Informatique de gestion et moyens généraux. Les détails des dépenses de fonctionnement 2025 liées à chaque programme sont les suivantes :

BUDGET PRIMITIF 2025 SYNCA (M4)	FONCTIONNEMENT	
PROGRAMMES	DEPENSES	RECETTES
INFORMATIQUE DE GESTION	950 000	1 020 000
ACHATS DE MARCHANDISES	950 000	
PRESTATIONS DE SERVICES		20 000
VENTES DE MARCHANDISES		1 000 000
FRAIS D'INTERMEDIATION		572 652
COMMISSIONS ET COURTAGES		572 652
MOYENS GENERAUX	1 589 707	-
ACHATS DE MARCHANDISES POUR OUVERTURE AVANT VOTE	75 337	
APUREMENTS DES ENGAGEMENTS RATTACHES	300 000	
CVAE	7 000	
EUDONET	50 059	
MASSE SALARIALE BUDGET PRINCIPAL	708 764	
PARTICIPATION FRAIS GENERAUX BUDGET PRINCIPAL	65 861	

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20250410-2025-0681N-005-BF
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	75 337	
TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTÉRIEURS)	110 000	
DOTAT. AUX DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	197 749	
NUMERIQUE POUR L'EDUCATION	4 219 204	4 876 509
ACHATS DE MARCHANDISES	4 219 204	
MANDATS ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTÉRIEURS) OU ATTE		20 000
PRESTATIONS DE SERVICES		4 856 509
VIDEO PROTECTION - SURETE ELECTRONIQUE	5 125 250	5 415 000
ACHATS DE MARCHANDISES	5 125 250	
PRESTATIONS DE SERVICES		20 000
VENTES DE MARCHANDISES		5 395 000
Total général	11 884 161	11 884 161

Synthèse par chapitre

Comme le budget primitif, le budget annexe « Centrale d'achats » est voté par nature et au niveau du chapitre

Les dépenses se répartissent comme suit :

BUDGET ANNEXE CENTRALE D'ACHATS M4	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	11 884 K€	11 884 K€
011 - Charges à caractère général	10 492 K€	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	709 K€	
67 -Charges exceptionnelles	485 K€	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		11 884 K€
68 – Dotation aux dépréciations des actifs circulants		198 K€
Total général	11 884 K€	11 884 K€

RESEAUX TRES HAUT DEBIT

Le Budget annexe réseaux très haut débit applique l'instruction budgétaire et comptable M4 (applicables aux services publics à caractère industriel et commercial) ; les activités qu'il contient étant assujetties à la TVA, ce budget sera voté et exécuté en hors taxes

Vue d'ensemble

Le budget annexe « Très Haut Débit » 2025 s'établit à 5 232 077 € en dépenses et en recettes (dont 1 434 587 € en mouvements d'ordre).

	Mouvements réels	Mouvements d'ordre	Total général
Fonctionnement			
Dépenses	1 126 856,00 €	899 068,00 €	2 025 924,00 €
Recettes	1 490 405,00 €	535 519,00 €	2 025 924,00 €
Investissement			
Dépenses	2 670 634,00 €	535 519,00 €	3 206 153,00 €
Recettes	2 307 085,00 €	899 068,00 €	3 206 153,00 €
Total général			
Dépenses	3 797 490,00 €	1 434 587,00 €	5 232 077,00 €
Recettes	3 797 490,00 €	1 434 587,00 €	5 232 077,00 €

Présentation par programme

Le budget des mouvements réels du budget annexe RTHD présente les programmes suivants :

Les frais d'administration générale

Les dépenses liées aux frais d'administration générale 2025 s'élèvent à 634 K€ dont 16 K€ d'investissements. Ce budget tient compte principalement des contributions au budget principal : 279 K€ (dont 24 K€ de participation aux frais généraux du budget principal et 255 K€ de contribution à la masse salariale), des prestations de services pour 61 K€, et d'autres dépenses de gestion (location, cotisation, intérêts moratoires, provision pour titres annulés, etc.) : 362 K€.

Les dépenses d'investissement correspondent à des frais d'études à hauteur de 15 K€.

PROGRAMMES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total général
FRAIS D'ADMINISTRATION	617 800	15 850	633 650
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	950		950
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES	350		350
FRAIS D'ETUDES		15 850	15 850
INTÉRÊTS MORATOIRES ET PÉNALITÉS SUR MARCHÉS	8 000		8 000
MASSE SALARIALE BUDGET PRINCIPAL	255 211		255 211
PARTICIPATION FRAIS GENERAUX BUDGET PRINCIPAL	24 169		24 169
SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	61 420		61 420
TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	180 200		180 200
IMPOTS SUR LES SOCIETES	87 500		87 500

Le programme « Montée En Débit NRO YN » :

Les dépenses de fonctionnement liées à la Montée En Débit 2025 s'élèvent à 56 K€ correspondant à des frais d'électricité et de maintenance.

Des recettes de fonctionnement liée à la Montée En Débit sont proposées à hauteur de 85 K€ de revenus commerciaux.

Aucune dépense d'investissement 2025 n'est inscrite, le programme de montée en débit étant terminé.

PROGRAMMES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total général
MED	141 000		141 000
FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ÉNERGIE,)	56 000		56 000
REDEVANCES	85 000		85 000

Le programme « Réseau THD » :

Les dépenses 2025 liées au Réseau THD s'élèvent à 2 581 412 K€ dont 2 424 K€ d'investissements.

Tient nécessairement compte en fonctionnement des dépenses d'exploitation du réseau avec des coûts de maintenance pour 152 K€ et 5 K€ de frais de téléphonie liaison Haut débit et de frais d'électricité.

En investissement des frais d'études et de travaux sont prévus à hauteur de 2 424 K€.

PROGRAMMES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total général
RTHD	157 185	2 424 227	2 581 412
FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	5 000		5 000
PROJET SITER - FRAIS D ÉTUDES		12 500	12 500
REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS	152 170		152 170
RFO COMMUNAUX - FRAIS D ÉTUDES		8 000	8 000
RFO COMMUNAUX- TRAVAUX		239 668	239 668
RFO DEPARTEMENTAUX - TRAVAUX		41 537	41 537
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	15		15
VP - FRAIS D ÉTUDES		8 000	8 000
VP - TRAVAUX		2 114 522	2 114 522

Les recettes 2025 du programme s'élèvent à 929 K€ en fonctionnement correspondant aux IRU, FAS et des prestations de services ; et d'autre part, 2 308 K€ en investissement relatif essentiellement aux subventions des travaux.

PROGRAMMES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total général
RTHD	929 395	2 307 085	3 236 480
COMMUNES - SUBV POUR TRAVAUX		230 800	230 800
DÉPARTEMENTS - SUBV POUR TRAVAUX		40 000	40 000
FAS FRAIS ACCES AUX SERVICES	100 000		100 000
IRU DROIT IRREVOCABLE D USAGE	695 000		695 000
PRESTATIONS DE SERVICES	134 395		134 395
VP - AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - SUBV POUR TRAVAUX		2 036 285	2 036 285

Le programme SQY – THD (ex - « Quantiop ») :

Les dépenses inscrites sur ce programme s'élèvent à 429 K€ dont 134 K€ d'investissements et concernent principalement des dépenses de maintenance (72 K€), de redevances pour occupation de sols (194 K€), et pour les frais financiers liés aux emprunts contractés dans le cadre de

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20250410-1025-CSSIN-005-FE
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

l'ancienne Régie SQY (18 K€). L'investissement s'élève à 134 K€ de remboursement de Capital des emprunts contractés dans le cadre de l'ancienne régie SQY.

PROGRAMMES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total général
SQYT	295 331	134 000	429 331
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	3 000		3 000
EMPRUNTS EN EURO		134 000	134 000
FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ÉNERGIE,)	500		500
INTÉRÊTS RÉGLÉS À L ÉCHÉANCE	17 700		17 700
MAINTENANCE	72 900		72 900
MULTIRISQUES	5 000		5 000
REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS	194 091		194 091
SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	2 140		2 140

Les recettes de fonctionnement de 365 K€ sont constituées des revenus commerciaux.

PROGRAMMES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total général
SQYT	365 000		365 000
REDEVANCES	215 000		215 000
REDEVANCES PILOTIS	150 000		150 000